



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Rapport du Vérificateur général du Québec
La lutte à la pauvreté mal menée; le MESS et sa ministre malmenés

Québec, 30 novembre 2011 – Le Collectif pour un Québec sans pauvreté n’est pas surpris outre mesure du rapport accablant que le Vérificateur général du Québec a déposé ce matin sur les actions gouvernementales visant à lutter contre la pauvreté et l’exclusion sociale. En effet, ce rapport dénonce vertement le manque de rigueur du ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) dans la gestion de la Stratégie nationale de lutte à la pauvreté et des plans d’action mis en place pour la réaliser.

Le Vérificateur révèle notamment qu’il y a de multiples incohérences dans le contenu des plans d’action du MESS. Certaines mesures devraient y être incluses, tandis que d’autres n’y sont pas à leur place : le ministère n’a jamais déterminé clairement ce qui fait ou non partie de la lutte à la pauvreté. « Dans la même veine, le rapport révèle plusieurs exemples de “comptabilité créative” où certaines dépenses de programmes sont comptabilisées, même si les engagements avaient été pris antérieurement au plan, comme l’indexation des prestations d’assistance sociale, d’expliquer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif. Les investissements faits dans la lutte à la pauvreté sont ainsi artificiellement gonflés. »

Une autre critique majeure du Vérificateur, ce sont les failles dans les bilans déposés, dues à l’absence d’indicateurs, de cibles et d’échéanciers, nécessaires à la reddition de compte. Le Vérificateur se dit ainsi incapable de mener à bien son travail, et notamment de faire le lien entre les résultats prétendus et les mesures mises en œuvre.

« Ce rapport confirme plusieurs des critiques que le Collectif adresse aux ministres responsables de la lutte à la pauvreté depuis plusieurs années concernant le manque de rigueur dans l’élaboration et la gestion de leurs plans d’action, d’affirmer M. Petitclerc. Les ministres ne pourront plus cacher leur manque de volonté politique derrière des rapports qui jettent de la poudre aux yeux. »

D’autres questions à poser

Le Vérificateur pose de bonnes questions dans le cadre du mandat comptable qui est le sien. Il ne s’engage pas sur le terrain de la pertinence des politiques mises de l’avant depuis les sept dernières années. Sur la base de ses remarques, on peut cependant avancer plusieurs questions.

Pour quelles raisons le MESS passe-t-il à côté de pratiques de gestion essentielles? Plus précisément, pourquoi ne pas avoir évalué systématiquement toutes les mesures annoncées dans le premier plan d’action 2004-2010? Serait-ce parce qu’au-delà de quelques mesures, l’action gouvernementale est un échec?

Pourquoi avoir autant traîné les pieds avant de déterminer, sans l’annoncer publiquement, que la Mesure du panier de consommation (MPC) serait la mesure de référence afin de suivre les situations de pauvreté? Et pourquoi avoir choisi cette mesure quand on sait très bien que si elle est un excellent indicateur de la



couverture des besoins de base, elle n'est d'aucune façon un indicateur de la sortie de pauvreté? Les ministres cherchent-ils à minimiser la réalité?

De même, pourquoi la cible stratégique du gouvernement du Québec a-t-elle évolué? Pourquoi être passé de l'objectif ambitieux d'amener le Québec d'ici 2013 au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres à un simple objectif de le maintenir au même rang? Le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) vient de montrer que le Québec n'est qu'en milieu de peloton. La ministre Julie Boulet se sent-elle incapable de faire progresser le Québec dans la lutte à la pauvreté?

Un débat public plus que nécessaire

Ce rapport du Vérificateur général s'ajoute à un concert de voix qui ont récemment accumulé des données éloquentes et des appels à l'action : outre le CEPE, le Conseil national du bien-être social (CNBES), Banque alimentaire Canada (BAC) et Campagne 2000, pour ne nommer que ceux-là, montrent avec force la nécessité d'un large débat public sur la pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec. Après le battage qui entoure leur guignolée, les médias doivent dépasser l'appel à la générosité des individus et s'ouvrir à l'urgence d'une lutte collective contre les causes et les conséquences de la pauvreté.

Le Collectif réitère donc sa demande à l'Assemblée nationale concernant la tenue d'une commission parlementaire avec consultation générale sur la pauvreté au Québec, tel que le prescrit la Loi, pour se pencher sur l'obligation du gouvernement du Québec de fixer des cibles et des moyens pour améliorer les revenus des personnes assistées sociales et des travailleuses et des travailleurs pauvres.

— 30 —

Renseignements : Martin Michaud, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.

Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

